



HAL
open science

Correction normative, correction cognitive : le split infinitive

Didier Bottineau

► **To cite this version:**

Didier Bottineau. Correction normative, correction cognitive : le split infinitive. Atelier : Linguistique du 42e congrès SAES, Société des anglicistes de l'enseignement supérieur (SAES), May 2002, Metz, France. pp.25-48. hal-00012383

HAL Id: hal-00012383

<https://hal.science/hal-00012383>

Submitted on 21 Oct 2005

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Didier BOTTINEAU

(CNRS, UMR 6170, CRISCO, Université de Caen)
didier.bottineau@crisco.unicaen.fr

Correction normative, correction cognitive : le *split infinitive*

Peu de structures ont été aussi âprement discutées que le *split infinitive* (SI). On résumera¹ la teneur du débat et l'identité des participants avant de se tourner vers une analyse linguistique du problème qui contribuera à mettre en évidence les causes profondes de l'existence même de la discussion.

1. Le *split infinitive*, un procès toujours instruit

Le SI consiste à insérer un adverbe ou une locution adverbiale entre le préverbe *to* et la base verbale : *to boldly go where man has never been*, exemple emblématique extrait du générique de la série Star Trek systématiquement mentionné par les sites internet grand public évoquant la question. L'adverbe se concentre sur l'expression de l'aspect (*always*), la véridiction (*actually, ever, really*), la qualité sémantique de la formulation (*merely*), la position du procès dans un espace conceptuel (*simply, even*), l'appréciation portée sur l'exécution du procès par l'agent (*seriously, boldly*) ; il n'existe donc pas d'unité sémantique évidente a priori qui réserve la structure à l'expression d'une catégorie précise de modalisation. Cette structure est, d'un point de vue normatif, considérée comme « lourde », « relâchée », faisant état d'un manque de maîtrise de la construction syntaxique.

La seule dénomination *split infinitive* suffit à résumer la problématique : l'infinitif est prédéfini comme un tout insécable. Il y aurait décalage entre l'unité de la catégorie insécable *to* + BV et la pluralité visible et audible de la réalisation sémiologique correspondante, à savoir une préposition dématérialisée en préverbe, *to*, suivie d'une notion non affixée dont la morphologie coïncide au moins avec celle du présent simple non suffixé par *-s*, du « subjonctif » des subordonnées, de l'impératif *et*, le cas échéant, du substantif en cas d'isomorphisme polycatégoriel (*to go, to have a go*), la translation étant orientée du verbe vers le nom (cas de *go*) ou inversement (*a dog, to dog somebody's footsteps*).

En amont du problème de la légitimité du SI se trouve donc celle de la notion même d'infinitif, laquelle a toujours été problématique en anglais contemporain. Visser² dénonce comme une erreur le fait de considérer *to* comme un morphème intrinsèquement constitutif du verbe. Sweet³ considère que dès lors que la flexion de l'infinitif est tombée, l'isomorphisme qui aligne la base verbale sur le présent simple, le soi-disant subjonctif et l'impératif rend illégitime une telle distinction entre les catégories, tout au plus est-on en présence de variantes

¹ Pour une discussion étendue de la tenue du débat, de l'identité et de l'attitude des participants, la référence obligée est Fowler 1965 : "The English-speaking world may be divided into (1) those who neither know nor care what a split infinitive is; (2) those who do not know, but care very much; (3) those who know and condemn; (4) those who know and approve; and (5) those who know and distinguish." (suit un développement qui eût mérité d'être reproduit intégralement)

² §977 p.1035.

³ "English has no infinitive, except from an historical point of view" (Sweet, *Words, Logic, Grammar*, ([1876] reprinted in *Collected Papers*, 1913, p.29)

combinatoires d'une forme unique, la base verbale. Visser applique cette règle à bien d'autres domaines de la grammaire, et détecte les contradictions dans la description de la langue par les grammairiens même dont on attend le moins ce type d'errement comme Jespersen⁴. Si l'on ne respecte pas le principe « *One meaning, one form* » ainsi formulé par Bolinger, on se condamne à des descriptions circulaires qui ne définissent rien⁵. Martin Joos (1964) tente de résoudre le problème en opposant *infinitive* pour l'infinitif complet dans sa fonction de syntagme nominalisé à *presentative* pour la base verbale seule dans sa fonction de prédicat, ce qui n'est guère plus satisfaisant : on continue de poser un contraste entre deux formes qui manifestement ne s'opposent pas puisque l'une subsume l'autre ; les critères sont hétérogènes : à la catégorie morpho-syntaxique de l'infinitif est opposée la fonction pragmatique de la présentation.

Jespersen⁶ montre que la notion même de *split infinitive* est problématique pour la simple raison que celle d'infinitif l'est également. Comme l'affirme Visser⁷, *infinitif* est un terme par défaut, issu de la grammatographie latine⁸ au même titre que nominatif, accusatif, datif, génitif, ablatif et même instrumental, et qui doit être utilisé comme tel. Conserver les catégories latines pour la langue anglaise est une forme de néoclassicisme grammatical qui parvient à se déguiser tant que les catégories en question continuent d'exister dans les langues directement issues du latin, les langues romanes⁹. De ce fait diverses approches linguistiques ont dû par souci de commodité conserver l'étiquette quand bien même les modèles proposés en remettent en cause les fondements¹⁰ ; d'un point de vue technique, il est toujours préférable d'envisager la base verbale et *to* comme des opérateurs morphologiquement et fonctionnellement distincts¹¹

Sur cette base, plusieurs positions sont possibles :

Le rejet de la structure. On peut se contenter d'invoquer sa lourdeur, son manque d'esthétisme, pour ne pas dire son manque de respect du « génie » de la langue anglaise. Une approche aussi intuitive et idéologiquement orientée n'a évidemment aucune valeur scientifique ; cela ne signifie pas pour autant qu'il faille ne pas la prendre en compte : indépendamment du fait que les censeurs se posent en autorités fiables pour rendre un verdict, sortes de locuteurs idéals grammairiens qui s'autoproclament logothètes dans la pure tradition cratylienne, il existe un sentiment profond que « quelque chose cloche » dans cette structure et qu'il convient d'en déconseiller, voire censurer, l'usage, ce qui est parfois envisagé comme une auto-censure chez les énonciateurs¹². On va de ce fait proposer des solutions palliatives,

⁴ A propos du «subjonctif»: "It is clearly a contradiction in terms to speak of 'subjunctives not distinguishable in form'". "Jespersen would turn in his grave to hear modern grammarians calling the noun father, in this form, accusative in one sentence, dative in another, and ablative or instrumental in yet another, and yet even he is capable of such an observation as "'if he died', where died may be either indicative or subjunctive". (*Growth and Structure*, 1935, p.100)

⁵ « L'infinitif complet ne peut être précédé d'une préposition autre que *to* qui, justement, sert à le constituer ». (A. Tellier, 1985, p.47)

⁶ "The term 'split infinitive' is generally accepted for the insertion of some word or words between *to* and an infinitive – which is thus not really split, but only separated from the particle that usually comes immediately after it" (Jespersen, MEG, 1940, V, 20.4 p.330 S.I.); noter l'ironie qui consiste à s'interroger sur l'acceptabilité du terme lui-même, une méta-normativité si l'on veut.

⁷ "The term infinitive – originally adopted from Latin grammar – is used in this study for lack of a better. (Visser, *An Historical Syntax of the English Language*, p.942)

⁸ Cela étant, il existe en roumain un infinitif non flexionnel et introduit par la préposition directive *a* (Timoc-Bardy 2002).

⁹ Merriam-Webster's *Word for the Wise* (Script for October 28, 1997)

<<http://www.m-w.com/mw/textonly/wftw/97oct/102897.htm>>

¹⁰ Notamment Chuquet 1986, Duffley 1992, Bottineau 1999.

¹¹ Cotte 1982 a et b, Adamczewski & Delmas 1982.

¹² Quirk et alii 1985: "Doubtless the wish to avoid a split infinitive is a wish to avoid a perceived discontinuity". (QGLS, 18.42n p.1401).

qui consistent inévitablement à déplacer l’adverbe vers la droite : *to go boldly where no man has ever been* ; ou vers la gauche : *boldly to go where no man has ever been*.

*L’acceptation et la défense de la structure*¹³. Le SI serait grammatologiquement incorrect parce qu’il stigmatise l’erreur considérant à importer la catégorie d’infinitif en anglais. Il est souvent inévitable sous peine d’obscurcir ou modifier le sens, voire générer des ambiguïtés (Fowler 1965)¹⁴. Il ne serait rare que sous l’effet d’une pression normative adverse et cette pression même a renforcé sa littéarité, vu que seuls les auteurs reconnus et sûrs de leur talent linguistique s’aventurent à braver l’interdit sans risquer d’en pâtir, si bien qu’il est erroné de voir dans cette structure une forme populaire¹⁵.

On retrouve donc à ce stade le même type d’argument intuitif et introspectif en faveur du SI : c’est au nom d’une sémantique interprétative ou d’une stylistique intuitive et populaire que l’on argumente en faveur ou en défaveur de la structure. Ce fait est important car il rend possible la démocratisation du débat ainsi que sa pérennisation : on ne compte plus les pages sur internet qui abordent la question, qu’il s’agisse de sites universitaires, de dictionnaires, de grammaires, de guide du bien écrire ou parler, mais aussi et surtout de pages personnelles individuelles, et il semble que le SI continue d’agacer dans un sens ou dans l’autre. A cette approche introspective s’ajoute une argumentation grammaticale, ce qui crée une dissymétrie dans le débat. Les défenseurs du SI arguent que la notion même d’infinitif a été empruntée à la grammatographie gréco-latine : la catégorie n’est pas pertinente pour un « infinitif » formé de deux mots clairement séparés ; on n’a pas affaire à un atome, mais à une molécule, et le placage sur la molécule d’une vision atomiste d’emprunt ferait de l’adverbe médian un contre-argument gênant, donc dont l’existence n’a pas droit de cité. L’argument est intéressant car il fait de l’anathème la conséquence d’un choix théorique erroné, comme si le but était de conformer les structures acceptables et donc attestables aux prédictions des choix théoriques préalables. Cette vision est séduisante par sa cohérence et son ironie discrète quelque peu subversive, mais elle ne tient pas compte du fait que tous les défenseurs du SI ne sont pas la minorité de grammairiens éclairés qui, seuls contre tous, auraient eu la clairvoyance de déceler l’enchaînement fallacieux ; il y a aussi et surtout tous les non-érudits qui, ignorant tout de ce débat académique sur la pertinence de l’étiquette infinitive, ignorent totalement en quoi l’adverbe invaliderait le label. Dans leur esprit, l’enjeu de la discussion est autre : c’est de la liberté d’énoncer comme on ressent devoir le faire en son for intérieur qu’il s’agit. En faveur du SI, il existe intuitivement des raisons naturelles et impérieuses qui font pression sur l’énonciateur pour linéariser les constituants syntagmatiques dans cet ordre plutôt que dans un autre. En sa défaveur, il existe chez l’allocutaire qui reçoit le message un sentiment que quelque chose accroche quelque part et le motive à ne pas apprécier la structure. On en arrive à une situation paradoxale où le débat se reporte sur un effet de désaccord interlocutif : le locuteur emploie le SI parce que cela lui convient, y compris en prévision de la désambiguïsation de l’interprétation par l’autre dans le cadre d’une théorie de l’esprit permettant d’anticiper sur le parcours interprétatif, mais ceci n’empêche pas que l’allocutaire puisse détecter un effet de dissonance. Il convient donc à présent de réanalyser les facteurs sémantiques, syntaxiques, cohésifs qui président à la survenance de la structure en gardant à l’esprit que la description doit impliquer la prise en compte des parcours cognitifs respectifs, à savoir, le parcours énonciatif de l’émetteur, les parcours interprétatifs du récepteur et de l’émetteur (qui s’entend énoncer et recalcule l’effet de sens de ce qu’il envoie à l’autre en fonction de ce que lui-même s’entend dire) et, entre les deux, l’anticipation programmatique du parcours interprétatif par le locuteur en fonction d’une théorie de l’esprit (projection d’une

¹³ Pour un résumé de la plaidoirie en faveur du SI, cf. “Split Infinitives: It’s Just Fine to Boldly GoBy P T. O’Conner, http://www.princeton.edu/~jmkelly/split_infin.html

¹⁴ « We will split infinitives sooner than be ambiguous or artificial ».

¹⁵ Curme 1931.

mutation cognitive de l'autre, détermination de la force illocutoire comme projet de perlocution, et calcul de la perlocution effective lors de l'écoute de sa propre énonciation).

La neutralisation du débat. Nombre d'observateurs individuels portent un regard amusé sur des discussions qu'ils considèrent comme absconses et stériles et prônent le choix individuel libre, intuitif et dénué de contraintes normatives quelque soit leur orientation¹⁶.

La recherche de motivation chez les locuteurs. Pour Quirk et alii¹⁷ le SI pose un problème de solution de continuité, mais les locuteurs auraient produit cette combinaison par le jeu de l'analogie. En effet, si l'infinitif est composé en *have* + participe passé (*She ought to have seriously considered her situation*), l'insertion de l'adverbe entre *have* et le participe passé n'est pas problématique, et les énonciateurs ne voient pas pourquoi elle le serait avec un infinitif simple (*She ought to seriously consider her situation*). De même, la même insertion ne pose guère de problème si à la place de *to* on a un modal avant la base verbale (*He couldn't even move his fingers*), et si le modal est remplacé par une « tournure périphrastique » avec *to* (*He wasn't able to even move his fingers*), il n'y a aucune raison de déloger l'adverbe, puisque *wasn't able to* est clairement senti comme faisant partie du même paradigme que *couldn't* dans le champ de l'expression du possible. Le commentaire est pour le moins ambigu¹⁸. Les faits de prosodie, en matière d'accentuation, de réduction et d'assimilation, montrent qu'il faut considérer *ought to* comme un opérateurs complexe, mais pas insécable pour autant ; insérer un adverbe en son intérieurité présente le même genre de solution de continuité qu'avec le SI :

(1) 'Oh, I think one ought always to keep abreast of the times (...)' (A. Wilson)

Si l'on envisage que l'auteur ait librement choisi cette structure sans céder à la pression de la norme, alors on a *always + to = toujours faire ce choix* vs *to + always = faire le choix de toujours agir ainsi*, ce qui revient globalement au même par des voies tout de même différenciées (l'aspect portant soit sur l'événement, soit sur la modalité : faire un choix définitif ou récurrent, ce n'est pas la même chose). Dans la solution retenue, l'adverbe porte sur l'opérateur global *ought to* à la manière d'un infixé. Mais on peut soupçonner l'interdit pesant sur le SI d'avoir neutralisé le contraste sémantique.

2. To et la syntaxe génétique

Pour Adamczewski et Delmas (1982) *to* marque l'état primitif de la connexion prédicationnelle en posant un site subjectal à gauche de la base verbale et ouvre génériquement le paradigme de la modalité, les auxiliaires modaux venant ensuite instancier les modalisations spécifiques envisageables. *To* est pour Cotte (1981a) un opérateur de dévirtualisation du procès et un nominalisateur de modalité (1996, 1997), et dans la théorie des opérations l'instrument du ciblage d'une proposition à valider à l'exclusion de la proposition contraire (Chuquet 1986) ou, dans le cadre adaczewskien, du reste du paradigme des procès envisageables¹⁹. L'interprétation de *to* par le modèle guillaumien n'apporte rien de

¹⁶ James Thurber: *Ladies' and Gentlemen's Guide to Modern English Usage*

¹⁷ 1985, 8.21 p.496-9.

¹⁸ "Since the position of adverbials in [1a-3a] is perfectly acceptable and natural, it's easy to see why the closely parallel [1-3] should seem equally natural – however guiltily – despite generations of disapproval by teachers and stylists."

¹⁹ Le point de convergence entre les modèles est donc que *to* permet à l'énonciateur de sélectionner une option spécifique (exprimée par la base verbale) au sein d'un paradigme de possibilités. Le point de divergence est que dans la TOE le choix se fait entre une proposition et son contraire (approche logique) alors que dans la GMO le choix s'opère entre une notion de procès et un ensemble d'autres, ouvert et plus ou moins spécifique selon les contextes (approche sémantique et qualitative).

décisif au traitement du SI tant qu'on la considère sous son angle aspectuel (modèles de Hirtle et Valin) et sémantico-logique (Duffley 1992)²⁰ mais il en va autrement si on n'analyse comment une préposition spatiale directive²¹ à implication aspectuelle, *to*, dématérialisée en préverbe, se réinvestit dans la figuration iconique d'une représentation purement métalinguistique : devant une base verbale, *to* directionnel cible le choix de la notion de prédicat validée par l'énonciateur tout en instanciant la connexion prédicative même entre un sujet rendu indisponible en morphosyntaxe soit par l'indétermination de son référent générique (*to be or not to be*), soit par la rétention du marqueur sujet en fonction d'objet d'un verbe recteur exprimant la modalité suspensive responsable de la rétention du contact sujet-verbe en une phase antérieure à sa validation : *I expect (him) to succeed*²². *To* joue donc un rôle complexe : il figure la trajectoire de la connexion sujet-verbe suspendue, il la figure en pointillés (à la manière d'un projet autoroutier sur une carte touristique) et il cible le lexème qui instancie le site de la base verbale attendue, impliquant qu'il s'agit là du choix de l'énonciateur à l'exclusion du reste du paradigme des autres possibles envisageables.

Concernant le statut actanciel de *to*, Bottineau (2001b) propose qu'en anglais la connexion prédicative n'est habituellement pas marquée (*Dogs bark*), c'est à dire qu'elle est créée par simple relation de contiguïté : le locuteur acquiesce sans mot dire et laisse l'allocutaire tirer les implications de la fusion notionnelle à laquelle on l'invite en créant le rapport de voisinage immédiat entre sujet et base verbale²³. Modaliser ce rapport consiste à en

²⁰ Pour ce qui est de la syntaxe Duffley signale que l'existence même du *split infinitive* est de nature à remettre en question la classification de l'infinitif comme fait de langue dans la systématique du verbe anglais. Mais dans ce cas c'est tout le principe de l'application de la chronogenèse (avec le temps opératif et les trois saisies chronothétiques du mode quasi-nominal, du subjonctif et de l'indicatif) au verbe anglais qui perd sa légitimité. Et en effet (Bottineau 1999, 35, n.103) si on applique à tous les cas de neutralisations morphologiques (ou *synapses psycho-sémiologiques*) le raisonnement suivi par Guillaume pour les neutralisations de l'infinitif français par le subjonctif et l'indicatif (prends, sache), il n'y a pas plus de raisons de voir dans l'infinitif anglais un fait de langue qu'il n'y en aurait pour l'impératif français (exception faite de quelques rares formes comme sachez comme le fait remarquer Soutet).

²¹ L'invariant opérationnel de *to* (Bottineau 2001a) n'est pas une valeur sémantique telle que « trajectoire ciblée dans l'espace, le temps, la modalité, l'allocution ou la relation intersujets » mais une instruction cognitive destinée par le locuteur à l'allocutaire du type « projeter un vecteur U entre un pôle-source (non marqué dans l'opérateur *to*) et un pôle-cible (spécifié par T) à faire instancier respectivement par les référents des entités sémantiques en présence, marquées ou non par des notions, et calculer les modalités de réduction ou d'élimination de cet espace intermédiaire séparateur, envisager un projet de fusion ou de contact des pôles source et cible du vecteur ». Le sens et la fonction de *to* en contexte dépendent donc du sémantisme des éléments positionnés comme source et cible (un destinataire et un destinataire, un énonciateur et un procès, le sujet impliqué étant générique ou spécifique, etc ; le canal de la visée se charge ainsi d'un contenu spatial, aspectuel ou modal). La théorie des cognèmes (Bottineau 2001b) montre comment l'invariant opérationnel global de *to* combine les invariants ou cognèmes (T de rupture et U de projection) associés aux submorphèmes correspondants qui les affichent ; ces submorphèmes associés aux mêmes cognèmes sont largement répandus dans la classe fermée des grammèmes de l'anglais (contrairement à ce qu'on observe pour les racines lexicales, généralement insécables, sauf en cas de présence d'idéophones).

²² Avec un verbe à sens modal comme *expect* il se construit une attente de réaction prédicationnelle concernant potentiellement tout type de sujet, y compris celui du verbe modal, ce qui permet de ne pas marquer devant le verbe régi un sujet de même référent que le sujet du verbe modal régissant : si le référent est déjà connu sa trace mémorielle, persistante et immédiatement disponible dans l'instant de conscience et d'interlocution, instancie automatiquement le site attendu sans passer par un pronom anaphorique explicite, lequel n'a lieu d'apparaître que pour spécifier un référent distinct de celui conservé en mémoire. Avec un verbe factitif non modal, le rapport intersujets programmé exclut par principe défectuel la possibilité de coréférence, d'où la nécessité de la marquer par un pronom si elle survient malgré tout : *Elizabeth had to force herself to sign the death warrant*. Le sujet régi a beau être coréférenciel, le sens de force le sédimente, l'évacue du paradigme des sujets envisageables à l'instant de penser la connexion prédicationnelle régie, d'où la nécessité de le faire « repêcher » par l'allocutaire dans les strates mémorielles subduites au d'un déclencheur d'anaphore, le pronom réflexif.

²³ Les flexions *-s* et *-ed* orientent le calcul du repérage du référent en cas de non-percevabilité : *-s* garantit la validité du procès dans la sphère élargie dans laquelle les collocuteurs se voient exister, c'est à dire hors du

livrer à l'allocutaire une visualisation *antérieure* ou *postérieure* à l'instant crucial de connexion effective non marquée, qui correspond à zéro (absence de marque). On a ainsi respectivement les modalisations *primaire* (prévalidatoire) ou *secondaire* (post-validatoire). *To* instancie la phase puissancielle de la modalisation primaire : il matérialise le principe même de la connexion au verbe en un moment où aucun sujet n'est disponible (pour cause d'indétermination ou de rection) ; *to* affiche iconiquement²⁴ un projet de connexion entre un point de vue de départ non spécifié et instancié par défaut par l'énonciateur (sauf si le contexte surimpose un autre repère) et un prédicat visé, faisant l'objet d'une sélection au sein d'un paradigme (ce qui ne veut pas dire « futur » au plan référenciel)²⁵. Viser, c'est choisir, pas projeter. Puis les auxiliaires modaux connectent anticipativement un sujet déterminé à un prédicat déterminé : les deux pôles sont instanciés mais la connexion survient prématurément par rapport à ce que le locuteur estime pouvoir garantir, d'où l'effet suspensif (pas de repérage *-s* ni *-ed* sur le verbe) et la nécessité de spécifier par le sémantisme de l'auxiliaire la teneur du regard modal qui a « donné l'alerte » et motivé l'interception avortive. *Do* est le dernier modal et le premier grammatical : l'énonciateur garantit la connexion prédicationnelle en contexte adverse (négation, interrogation, polémique) ; *do* clôturé le système de la modalisation primaire en fournissant une réédition voisée de l'opérateur qui avait ouvert le paradigme, *to*. Le champ de la modalisation secondaire, qui ne nous intéresse pas ici,

champ de perception (leur univers de croyance factuel selon R. Martin 1981) : le procès est valide dans le domaine de validation de l'énonciation, la connexion métalinguistique s'applique aux référents correspondants ; *-ed* exclut la validité du procès de cette sphère, ce qui la relègue au non percevable non existant, d'où le passé et l'imaginaire selon les contextes temporels ou modaux : *-ed* signale que le procès n'est attesté que dans la conscience présente de l'énonciateur et nul par ailleurs dans l'univers en tant qu'espace dont la situation énonciative est le centre organisateur ; il y a rupture entre le présent mental intrasubjectif (qui valide la connexion prédicative) et le présent référenciel extrasubjectif (dont le procès est exclu). De ce fait *-s* et *-ed* sont des *marques de repérage et non de connexion actancielle par accord de rang*, comme en témoigne l'absence de variation flexionnelle sur le verbe avec le rang du sujet ; on peut même parler de *désaccord sujet / verbe*, puisque dans *a dog barks*, *-s pluralise* le calcul des occurrences du procès alors que le sujet est *singularisé* par l'article, d'où l'expression de la propriété, de l'habitude ou de la simulation d'un dynamisme impliquant des états récurrents : *the Queen walks to the throne*. Le pluriel, en stigmatisant l'écart entre la singularité d'une notion puissancielle générique / abstraite et la pluralité d'un référent spécifique ou condensant des occurrences mémorisées a ainsi sur le référent du prédicat un effet actualisateur qui rectifie la virtualité référencielle du sujet délocuté singulier et donne à la prédication une confirmation de validité par signature modale (ce mécanisme ce retrouve en basque avec le *-k* de pluriel nominal actualisateur qui sert également à donner au référent d'une notion le statut d'agent dans sa valeur ergative). C'est pourquoi la valeur itérative ou générique du présent simple est plus fréquente avec un sujet délocuté qu'avec un sujet de rang allocutif ; la projection de cette valeur pour une combinaison sujet allocutif / base verbale sans *-s* est un fait d'extrapolation analogique. Il en résulte que ces flexions n'altèrent pas notre analyse de la relation prédicative, qui demeure ici non marquée, et dont le marquage par auxiliaire est réservé aux opérations de modalisation.

²⁴ Trois formes complémentaires d'iconicité sont ici en cause : 1) l'iconicité morphologique ou compositionnelle (*to* intériorise les submorphèmes cognémiques qui instruisent l'allocutaire de la procédure de montage de la relation à construire) ; 2) l'iconicité syntaxique ou positionnelle (*to* s'interpole entre sujet et prédicat, sur le site syntaxique même de la relation qu'il est censé figurer) ; 3) l'iconicité sémantique ou référencielle (*to* est extrait du paradigme des prépositions spatiales et réinvestit par transfert « métaphorique » la figure de la trajectoire dans la mise en relation d'entités non référencielles, purement métalinguistiques).

²⁵ Rejeter l'idée que *to* soit un opérateur de visée suppose que l'on s'entende sur le sens de ce mot. D'une part, viser c'est d'abord sélectionner une cible à l'exclusion d'autres, c'est à dire « flécher » une occurrence au sein d'un paradigme. D'autre part, l'idée de futurité impliquée a deux visages : l'un, extralinguistique, signifie que l'actualisation du procès référenciel est postérieure à l'instant de parole ; les contre-exemples sont légion (I was glad to see you) et plus personne ne songe à employer le terme de visée dans cette valeur sémantico-logique. L'autre, métalinguistique, signifie que le locuteur se positionne cognitivement en amont de la validation de la connexion prédicationnelle afin de la soumettre à une modalisation qui ne peut lui être affectée qu'à ce moment précoce car elle suppose qu'un choix de sélection ou de rejet soit encore envisageable, et ce indépendamment de la « réalité » de l'événement correspondant dans l'expérience (Guillaume justifie ainsi le subjonctif après bien que en français). On considère comme acquis que le terme de visée renvoie à la procédure de sélection couplée à celle de modalisation prévalidatoire et en aucun cas à la futurisation extralinguistique.

concerne la reprise d'un rapport préconstruit en *-ing* ou *-en* par un auxiliaire de jonction (*be*) ou de disjonction (*have*). A côté de la syntaxe linéaire ou résultative des énoncés observables, il existe donc une *syntaxe génétique* ou chronologie cognitive de construction, de mise en rapport et d'instanciation lexicale des sites syntaxiques : on montre que pour *I happened to be there yesterday*, le locuteur a construit d'abord une proposée de discours de type sujet / prédicat *I / be there*, dont il a décidé la suspension (*to*) sous l'effet d'une modalité discutant la réalité du procès (*happened*), si bien que la linéarité n'épouse pas l'ordre de traitement cognitif mais les grammèmes restaurent cette ordination : les modalisateurs s'installent un à un à gauche de l'élément sur lequel ils portent (*to > be* puis *happened > to*), creusant l'écart entre le sujet et le prédicat de la proposée initiale, laquelle devient une transformée dans la transition.

L'infinifitif disloqué illustre bien ce phénomène : quand l'adverbe précède immédiatement la base verbale, il se trouve là où il aurait été avec une forme finie du verbe, de même que *to* occupe le site de ce qui aurait été le sujet.

(2) The verb *regret*, for instance, is said to always take a complement with a Predetermined Truth Modality. (Duffley 1991 p.3)

A comparer à : *the verb regret always takes a complement...* *always* quantifie le domaine de validité du rapport sujet / prédicat, or dans l'énoncé de Duffley ce rapport a, a posteriori en syntaxe génétique, pris la forme *to* sous l'effet suspensif du discours rapporté à énonciateur indéterminé ; il s'ensuit que la proposée de discours est le projet de mise en rapport *the verb regret / take*, que l'adverbe *always* s'est inséré en vue de mesurer sa validation, et qu'enfin un accident de parcours énonciatif, *is said to*, a obligé à suspendre la connexion prédicationnelle par *to* en raison de l'absence de l'énonciateur du verbe *say*, mais cette suspension n'était pas en traitement au moment de l'insertion de *always*, lequel présuppose qu'à ce stade l'intention soit bien de valider la connexion. On a ainsi une sorte de conflit cognitif entre une connexion prédicative que l'on entend bien valider et un impossibilité de le faire faute de lui trouver un énonciateur précis. Ce que cela révèle, c'est que dans le cas du SI, l'adverbe de fréquence est antérieur à la connexion prédicationnelle en genèse cognitive quand il la qualité de la liaison, si bien que l'interférence postérieure d'un facteur adverse est susceptible de livrer, en syntaxe linéaire de surface, des résultats apparemment contradictoires : une prédication suspendue (*to*) dont la validation est confirmée (*always*), sorte de « manque de coordination entre les services ». On peut mener une analyse comparable pour les adverbes à sens modal (*to simply kiss*), à ceci près que l'adverbe porte sur la sélection de la notion qui sélectionne le procès et non sur le filtrage de la connexion prédicative comme le font les adverbes aspectuels, ce qui change beaucoup de choses, mais le point commun reste l'antériorité cognitive de l'adverbialisation sur la prédication (puisque dans le dernier cas elle opère encore plus en amont de la chronologie cognitive, directement au niveau de la nomination du procès).

Il reste à préciser que la syntaxe génétique n'est pas une grammaire générative transformationnelle : la genèse concerne la création d'une structure syntaxique en fonction d'un projet prédicationnel, en l'occurrence celui de faire suspendre une connexion sujet-prédicat par une modalisation virtualisante ; le produit de cette opération est une séquence de sites fonctionnels à parcourir linéairement en syntaxe linéaire et à faire instancier par des lexèmes catégorisés en partie du discours formatées par le profil du site qui les reçoit.

(3) (Exemple entendu à la radio) : he's the kinda guy who likes to, uh, you know, sort of, please all the girls he comes across.

Le locuteur a-t-il oublié le verbe qu'il avait initialement projeté au stade de la proposée de discours, ou bien révoque-t-il un choix préétabli qu'il jugerait trop cru à l'instant de l'énoncer sur les ondes et improvise-t-il de lui trouver un substitut? Ces options sont équipossibles, mais une troisième solution consiste à envisager que le concept à faire entrer dans le prédicat était clair au moment du choix de suspendre sa validation (*to*) par une modalité (*like*), mais pas la nomination même de ce concept. Il n'est guère vraisemblable que tous les choix lexicaux soient réalisés et mémorisés avant d'entreprendre la genèse du schème syntaxique linéaire par la syntaxe génétique, sinon il ne resterait aucune place à l'improvisation lexicale, ce que dément l'expérience de l'oralisation. Il est beaucoup plus plausible d'imaginer que ces fonctions cognitives sont parallèles plutôt que séquentielles : le module de genèse syntaxique peut avoir terminé son traitement avant celui des choix lexicaux, si bien que lors du transfert des produits du second (des mots effectifs) vers le produit du premier (une séquence de sites syntaxiques à instancier par parcours linéaire phonatoire), la synthèse est discontinue : la pièce attendue au site déterminé n'est pas livrée à temps et l'énonciation programmée s'interrompt, pour être réamorcée par l'incise improvisée.

Cet exemple indique donc ce qui différencie un SI d'une incise : si le SI est capable de commenter une nomination (cf. *infra*), l'incise gère la procédure même avant l'obtention de son résultat (cf. l'approximation *sort of*), d'où la demande d'accord interlocutif (*you know*), le choix lexical étant en cours de négociation et d'intégration dialogique. Jespersen donne un exemple où à l'inverse le locuteur revient sur une nomination problématique :

(4) She considered it most unpleasant to have to, as it were, invite criticism.

As it were annonce la dimension problématique de la combinaison du verbe *invite* (en principe suivi d'un objet renvoyant à un animé humain dont la présence est désirable) au substantif *criticism* (attitude humaine indésirable pour celui qui la reçoit, en l'occurrence le sujet de *invite*, verbe figurant précisément la réception). *As it were* nous oblige à considérer que le prédicat *invite criticism* est préconstruit pour le locuteur lors de la détection de l'oxymore, d'où la possibilité de l'annoncer en tant qu'oxymore à titre d'avertissement, et l'incise déconstruit le préconstruit pour réamorcer un processus de nomination dont le locuteur sait qu'il ne peut être pris pour argent comptant par l'allocutaire. Pourquoi le calcul de conformité de la nomination au référent (*sort of, kind of*) ou la reprise de nomination après révocation (*as it were*) ont-ils le même marqueur, l'incise médio-infinitive ? Parce que dans les deux cas c'est le rapport de l'allocutaire à la nomination du prédicat qu'il faut gérer, alors que le choix de la locution adverbiale, par sa structure (*as*, le prétérit *were*) et son contenu sémantique (*sort, kind*), retrace l'historique de la nomination dans l'esprit du locuteur (*sort* et *kind* signalent une approche sémantique, alors que *as* renvoie à un présupposé que *were* révoque par désaccord de nombre entre sujet singulier et verbe pluralisé). On a encore un rapport de type prédication / modalité ou *dictum / modus* puisque l'incise suspend la connexion *to* / base verbale, et le contenu adverbial indique si c'est pour cause d'indétermination ou de révocation notionnelle : en termes guillaumiens, une relation idée regardée / idée regardante. La grammaire fractale (Robert 1999) montre comment un schème opératoire intervient en différents degrés de la procédure de construction syntagmatique : ici la relation *modus / dictum* siège au niveau primitif de la sélection de la notion de prédicat (*to* / incise modale / notion), puis se reproduit au niveau secondaire et hyperordonné de la combinaison du prédicat au sujet (S / modalité / P), et ainsi de suite. On arrive ainsi à la conclusion qu'un infinitif disloqué par une incise est une modalisation interceptive de la sélection notionnelle du prédicat, alors qu'un *split infinitive* authentique est « fendu » par un adverbe qui commente la même sélection sans la suspendre ni la révoquer : à l'échelle de la connexion signifié par *to*, l'incise opère comme un modal opère entre un sujet et un prédicat, alors qu'un adverbe non

disloquant, non isolé par la prosodie ou la virgule diacritique, commente la relation signifiée par *to* comme un adverbe commenterait la relation entre sujet et verbe, d'où des jeux d'équipollence syntaxique mentionnés *infra* (*to actually do it / he actually did it*).

Plus exceptionnellement, on observe le jeu inverse : dans l'exemple de Krusinga (*Handbook*, p.240-1) :

(5) It is a book full of matter making one furiously to think.

En syntaxe génétique, la proposée de connexion *one / think furiously* n'est pas suspendue par *make* factitif intersujets, au contraire, d'où en principe zéro et non *to* pour le verbe régi (marque de suspension prédicationnelle), seulement l'attraction de *furiously* par le contexte avant *full of matter* et sa thématization lui font occuper syntaxiquement le site même de la connexion prédicationnelle entre *one* et *think*, d'où sa rupture : la modalité intersujets *make* ne suffit à se porter garante du collage de *one* et *think* que s'ils sont joignables, justement, c'est à dire contigus ; la disjonction syntaxique est donc iconique de la rupture prédicationnelle²⁶. *Furiously*, par sa position, est de nature à compromettre cet engagement, d'où la possibilité pour *to* d'entériner la suspension prédicationnelle, mais sans obligation de marque, puisque le locuteur n'est pas forcément sensible à ce problème métalinguistique (ou, dans le cadre d'une théorie de l'esprit, n'anticipe pas sur le fait que l'allocutaire pourrait y être sensible lors de son parcours interprétatif) ; la forme *making*, aussi, réduit le dynamisme de *make* par suspension de la visée perfective et contribue peut-être à affaiblir le pouvoir collagène de *make*, favorisant la résurgence de *to*. Pour cette raison, on ne peut exclure la possibilité de *?It is a book full of matter making one to furiously think*, où le couplage de l'adverbe au verbe est préconstruit pour former un verbe complexe du type *mouliner* ou **to brainstorm* (cette construction à rebours n'étant pas attestée).

En ce qui concerne la théorie selon laquelle *to* cible, vise la nomination d'un procès correspondant à une occurrence singulière sélectionnée par le locuteur au sein d'un paradigme, le SI apporte là aussi une illustration transparente du mécanisme dès lors qu'on lui adjoint une négation :

(6) To not quote my sources would, if nothing else, be a lack of courtesy. (*New Scientist*, 22 February 1997, p.50)

Not to quote my source poserait la possibilité (*would* : le prétérit modal) de s'abstenir (*not*) d'opter (*to*) pour une option (*quote my sources*) à un moment où il est encore question de choisir entre les deux²⁷. Or, ici, l'infinitive est thématized par élimination de *it* cataphorique parce qu'elle renvoie à un *topic* : l'éventualité de ne pas citer ses sources a été évoquée dans le contexte avant, c'est donc à l'intérieur de cette seule option qu'on se situe en ce moment de l'argumentation, d'où la révocation de l'autre, non qu'elle ait été définitivement écartée (cf. justement *would*, qui va la réintroduire), mais qu'elle n'est pas en cause à ce moment et doit être évacuée hors du domaine de pertinence discursive, momentanément laissée de côté. *Not*

²⁶ Ce même phénomène motive l'apparition de *to* après les verbes factitifs directs et perceptuels au passif: *to be seen / made to do something* (la thématization du sujet régi par le passif régissant le disjoint de l'infinitif, ce qui neutralise l'effet collagénique du sémantisme du verbe recteur en regard de la prédication régie).

²⁷ Bottineau (1999) a montré que la discongruence entre un infinitif (validation prédicationnelle non acquise) et la position thématique de sujet (présupposante, mémorielle et actualisatrice) livre une combinaison fortement marquée (un *néothème*) généralement motivée par une intention de modalisation négative et de rejet, comme ici avec *would be a lack of courtesy* : l'allocutaire, à la seule lecture ou audition de *Not to quote my sources*, peut déjà s'attendre à une valoration négative (*would* désactualise un *will* qui pose la conformité de l'évaluation négative *lack of courtesy* à l'attente d'une telle évaluation suscitée par *not to quote my sources* ; *-ed* préconstruit ainsi cette attente, et sa validation a posteriori confère à l'ensemble un caractère quasi tautologique).

suit donc *to* à la fois parce que c'est bien le choix négatif qui est positivement envisagé comme option retenue et parce que la base verbale se trouve ainsi mise hors de portée de *to*, échappant ainsi au débat positif / négatif²⁸. *To* est bien un opérateur de sélection qui, habituellement, porte sur la base verbale ou l'ensemble du prédicat.

3. La diversité des effets de sens en contexte

Or, cette base verbale étant un signe linguistique aux deux facettes saussuriennes, le signifié et le signifiant²⁹, le choix de l'énonciateur concerne à la fois la représentation qu'il se fait du référent extralinguistique du procès à « nommer » (le signifié) et la sélection des lexèmes les plus pertinents pour en susciter une construction adéquate chez l'allocutaire (l'ensemble des signifiants qui constituent le prédicat). Cette problématique va conditionner la diversité des effets de sens du SI.

3.1. Pondération du rapport nomination / référenciation

La valeur modale de la dislocation adverbiale est manifeste dès lors que le verbe introducteur a lui-même une forte dimension modale : il exprime un point de vue rapporté à un animé humain observant, pensant et assimilable à un énonciateur.

3.1.1. – L'adverbe commente la formulation même du procès, l'adéquation du ou des termes choisis à la représentation sous-jacente.

(7) [Ex. Cité par Duffley (1991, p.11)] I want to really scare him.

Ainsi positionné, l'adverbe calcule non pas la réalité du *scaring* ni celle de la volonté de le faire, mais bien la réalité de la conformité du choix de la notion formulée par *scare* à la représentation de la réaction qu'il s'agit de susciter dans l'expérience projetée. Très iconiquement encore, l'adverbe, qui intériorise syntaxiquement le couple *to* + BV, matérialise sémantiquement le parcours de l'intériorité du domaine notionnel associé à *scare* et en qualifie le centre en calculant identifiant l'occurrence singulière visée au prototype (plus exactement, au signifié puissance du mot de langue)³⁰. Plus radicalement, *actually* calcule si le terme convient pour désigner le procès :

(8) He's probably sulking because he had to actually walk a bit this morning. (D. Lodge)

Qualitativement, le choix de *walk* est pertinent pour désigner le procès qu'il s'agit de représenter : la glose est *c'est vraiment marcher qu'il a dû faire* (et non *il a réellement été obligé de marcher*, qui correspondrait à *he actually had to*). En s'interposant entre *walk* et *to*, *actually* laisse clairement entendre que le choix de *walk* est problématique. En contexte, on s'aperçoit que cette dimension est ambiguë : d'une part, le personnage est corpulent, si bien

²⁸ Exemples de Quirk *et al* : *His decision was not to allow the children to go to holiday camp* (ambigu: selon la prosodie, *not* porte soit sur *was*, soit sur *to*) vs *His decision was to not allow the children to go to holiday camp* (univoque). L'exemple suivant de Kruisinga fait apparaître un contexte modal motivant à la fois l'intégration de *not* et la nominalisation de la base verbale par *-ing*, *to* reprenant sa valeur prépositionnelle: *He made up his mind not to alight vs if only he could make up his mind to not alighting*.

²⁹ La place manque pour entrer dans la discussion de cette approche statique du signe par la conception guillaumienne de la signifiante, plus ouvertement cognitive et dynamique, mais ce raccourci ne compromet pas le reste de l'analyse.

³⁰ On fait converger volontairement des éléments compatibles extraits de plusieurs théories : la psychomécanique du langage, la théorie des opérations énonciatives, la sémantique du prototype.

que l'observateur ne l'imagine pas faisant le trajet à pied et le choix et la place de l'adverbe signalent qu'il communique au lecteur une reconnaissance explicite du caractère improbable du procès, non sans ironie bien sûr. Mais la prise de position de l'adverbe entre *to* et *walk* revient aussi à adopter le point de vue du personnage même au moment où il s'agit de choisir entre ne pas marcher et marcher, ce qu'il fait contraint et forcé (*had to*). L'ironie se redouble ainsi d'une focalisation sur le regard que le personnage même porte sur son dilemme.

Déplacer l'adverbe modifie sa portée et donc le sens de l'énoncé :

(9) [James III] He was the first monarch actually to commission works of art in Scotland (...) (P. & F. Somerset Fry)

actually to commission certifie la réalité du référent extralinguistique du procès; *to actually commission* certifierait que *commission* est un terme bien choisi pour désigner la façon dont Jacques III a commandé ces oeuvres d'art (et donc, opposerait ce verbe à d'autres verbes de procédures envisageables au sein d'un paradigme intégrant). A l'évidence, un souci de correction stylistique ou normative ne permettrait pas de reformuler un énoncé sans un coût sémantique lourd.

D'autres adverbes que *actually* spécifient la région du domaine notionnel pertinente pour construire le procès à représenter. Le procès est ainsi repéré en extériorité ou en intériorité, ou au centre même du domaine :

(10) I hadn't expected to go to that party when she'd told me about it on Saturday; but neither had I expected to all but clinch the deal with Tiffield. (J. Braine)

(11) (...) genetically programmed to perfectly match the colour and pattern of the feather star (...) (*National Geographic*, December 1996, p.124)

3.1.2. – L'adverbe commente la sélection du procès au sein d'un paradigme d'autre procès envisageables dans le contexte et selon la notion considérés.

Le parcours mental permettant de sélectionner l'occurrence voulue au sein du paradigme ne consiste plus à visualiser un domaine notionnel dont le paradigme des saisies possibles serait constitué du centre et des frontières, mais à construire une échelle porteuse d'un ensemble de notions hiérarchisées selon un gradient quantitatif et formant un paradigme au contenu sémantiquement diversifié :

(12) I won't allow Mr Drake to even touch the piano. (R. Lardner, SSM, p.229)

L'implication évidente est « let alone *play* the piano », le contraste étant focalisé par un accent prééminent sur *touch*. Dans *to all but clinch*, *clinch* n'est pas expressément opposé à d'autres verbes envisageables, c'est bien le « degré de *clinging* » qui est pondéré, et la présence du restrictif *but* est responsable de cet isolement de la notion dont le domaine seul est exploré, alors que *even* ne pourrait pas sans acrobatie être positionné sur le tenseur du domaine envisagé isolément : cet adverbe confronte *touch* à *play* en tant qu'occurrences notionnelles d'un domaine plus vaste que l'on n'arriverait pas à nommer par un seul lexème, quelque chose comme « l'ensemble de toutes les actions physiques qu'un agent humain est ordinairement susceptible d'appliquer à un piano » (dans une situation normale et non marquée, en excluant les actions marquées comme *réparer*, *accorder*, *déplacer*, ou culturellement imprévues comme *renverser*, *tronçonner*, *incendier*...). La hiérarchie est descriptible : l'action typique étant *play*, on peut se positionner en deçà (*touch*), selon une procédure d'approche graduée : *touch* (hyperonyme, indéterminé / générique, donc moins défini en intension) > *play* (hyponymique dans sa dimension somatique, et plus déterminé

dans sa présupposition interprétative : renvoi à une procédure typique, une intentionnalité, un référenciel esthétique, etc.). Si *touch* est automatiquement repéré comme étant positionné en amont d'un parcours orienté vers un centre *play* non mentionné explicitement en contexte mais indissociablement lié à la notion de piano, c'est que *piano* a été pris en compte dans le calcul de la définition du domaine notionnel dont le contenu ultime diffère des lexèmes formulés : on tient là la preuve, me semble-t-il, que le prédicat constitue bien une unité sémantique dont le contenu ne se résume pas à la somme de ses parties. C'est une évidence, certes, mais ce qui l'est moins est que dans l'exemple considéré l'adverbe calcule le parcours d'un domaine notionnel qui ne coïncide avec aucun des termes présents mais se calcule à partir de leur confrontation ; le parcours *touch / play* ne préexiste pas en langue, il se construit relativement à un acteur donné (par exemple un enfant) au moyen de l'adverbe *even*, vecteur de l'installation discursive de cette chronologie notionnelle entre prédications. Corollairement, on n'observe pas le même phénomène avec le *walk* de l'exemple précédent, entre autres parce que c'est le référent du prédicat est quantifié (*a bit*) et non la notion même (*even*), ce qui a pour effet de le verrouiller plutôt que d'approfondir sa définition comme le fait l'objet pianopar rapport au verbe *touch*. Dans tous ces exemples, l'adverbe mesure un décalage entre le procès attendu (*play*) et le procès observé (*touch*) :

(13) For many months it seemed quite intoxicating to simply kiss, clasped in each other's arms, lips to lips, eyes closed, holding our breath for minutes at a time. (D. Lodge, p.240)

Simply positionne *kiss* en deçà du centre du domaine tombant sous l'appréciation *intoxicating*.

On peut donc conclure que la portée de l'adverbe est soit la notion même, soit son référent. Dans le premier cas, cette notion porte un accent contrastif qui au minimum la focalise comme cible de la modalisation et, au maximum, active le calcul du paradigme oppositionnel : *I want to really 'scare him*. Dans le second cas, si seule la validité référencielle calculée adverbiallement est quantifiée à l'exclusion de celle de la nomination, c'est l'adverbe qui est accentué : *I want to 'really scare him*. Seuls les adverbes présupposants comme *really*, qui envisagent la validation en environnement dialogique polémique, acceptent ce traitement ; *actually*, en position dislocatrice, ne porte que sur la nomination : **I want to 'actually scare him* : *actually* propose une validation en première instance de la référenciation, laquelle ne peut faire l'objet d'une mise en contraste accentuelle, forcément présupposante ; *really*, qui réédite la validation en seconde instance, fonctionne parfaitement) vs *I want to actually 'scare him, je veux lui flanquer la trouille de sa vie*³¹. Le marquage prosodique différencie le ciblage de la notion ou de son référent par l'adverbe, de même que la compatibilité sémantique de l'adverbe avec l'un, l'autre ou les deux cibrages prédit les combinaisons attestables, ce qui valide la distinction de la notion et du référent en tant que degrés cognitifs discrets de la construction des représentations. L'inventaire et le classement de tous les adverbes compatibles avec le SI en fonction de ces propriétés est actuellement en cours.

3.2. La cohésion discursive (I) : le rapport à l'avant-texte

Si à un moment donné de son discours l'énonciateur éprouve le besoin de commenter la pertinence du procès choisi (par rapport à d'autres) ou la pertinence de la dénomination choisie pour ce procès (selon le positionnement adopté par rapport à un domaine notionnel donné ou reconstruit), c'est parce que la cohérence de l'enchaînement de son propre discours

³¹ *Actual* = ce que je pose comme logiquement valide (vs *virtual* : ce qui relève de la vue de l'esprit) ; *real* = ce que je reconnais comme percevable (vs *unreal*). Le premier pose un principe que le second valide par vérification.

lui fait détecter que l'avant-texte a suscité une attente et qu'il convient de communiquer explicitement à l'allocataire une mesure, une évaluation du décalage entre cette attente et la formulation effectivement retenue. On distingue essentiellement trois cas de figure :

3.2.1. – La base verbale suivie de sa complémentation représente un procès pleinement conforme à une attente.

(14) (...) genetically programmed to perfectly match the colour and pattern of the feather star (...) (National Geographic, December 1996, p.124)

Un programme génétique vise toujours à exécuter une tâche à la perfection (par exemple réaliser des copies de protéines qui soient exemptes de défauts). L'adverbe *perfectly* répond positivement à l'attente de perfection induite par *genetically programmed*.

(15) Only two people professed to absolutely verify that the incident occurred. (J. H. Brunvand)

On ne professe quelque chose qu'en cas de certitude absolue. L'adverbe *absolutely* répond par la positive à la question implicitement posée par cette attente.

(16) He exhibited an instinct to at once loosen his arm from the woman's grip, and he dropped the bag to the sand. (S. Crane)

Un geste instinctif est ordinairement instantané (*at once*). La locution adverbiale projetée sur le procès une mesure aspectuelle qui actualise une modalité annoncée par *instinct*.

3.2.2. – Le prédicat représente un procès susceptible de décevoir l'allocataire par rapport à l'attente suscitée par le contexte avant.

En pareil cas, le rôle de l'adverbe est non pas de répondre de manière purement négative à l'attente, mais de la relativiser en mesurant par un opérateur de restriction le décalage quantitatif ou qualitatif entre le procès auquel on pouvait s'attendre et celui que le locuteur formule effectivement :

(13) For many months it seemed quite intoxicating to simply kiss, clasped in each other's arms, lips to lips, eyes closed, holding our breath for minutes at a time. (D. Lodge)

Intoxicating est prometteur et *kiss* quelque peu frustrant (pour le lecteur), et le rôle de *simply* est, pour le locuteur, d'avertir l'allocataire qu'il se prépare à faire machine arrière par rapport aux engagements tacites.

(17) He couldn't even move his fingers.

(18) Don't even think of parking here!

L'expression de l'incapacité (*couldn't*) ou de l'interdiction (l'impératif négatif *don't*) sont annonceurs de procès culturellement susceptibles de faire l'objet d'incapacité ou d'interdiction, ce qui n'est ordinairement pas le cas de, respectivement, *move one's fingers* et envisager de se garer (on interdit normalement l'acte, pas sa préméditation). *Even* annonce que le procès dont la nomination suit se situe très en deçà du centre du domaine dont la construction a été initiée chez l'allocataire dans le contexte avant.

L'emploi du SI s'inscrit ainsi dans une stratégie de la cohésion discursive qui motive pleinement sa position syntaxique ; et aussi que le locuteur anticipe sur l'interprétation de ce qu'il vient de dire : le SI participe de l'intégration du dialogisme dans l'énonciation, il répond à des questions que l'autre est susceptible de se poser et sans qu'il soit nécessaire qu'il les formule explicitement.

La démarche est avantageuse pour l'énonciateur car elle lui permet de saturer la parole en s'arrogeant les deux rôles et en privant l'autre de la marge d'errement énonciatif dans laquelle il pourrait s'engouffrer pour renverser l'orientation du canal allocutif et reprendre la parole. L'avantage est plus ambigu pour le co-locuteur : côté positif, l'interprétation est canalisée, donc facilitée ; côté négatif, sa marge de liberté est singulièrement restreinte puisque l'énonciateur a anticipé sur ses réactions, le privant du choix paradigmatique des réactions psychologiques possibles.

On touche là à ce qui motive la tension qui préside parfois aux débats sur le SI : l'érudit, en tant que lecteur, détecte l'effet de saturation interprétative et la rejette pour ce qu'il nomme intuitivement sa lourdeur stylistique. Le littéraire, en tant qu'énonciateur, défend le SI, sensible qu'il est aux avantages énonciatifs de la structure, peut-être sans vraiment se soucier de son coût allocutif, et accuse les détracteurs de rejeter le SI parce qu'ils auraient une conception erronée de ce qu'est l'infinitif (calqué sur la tradition latine) alors que leur véritable motivation est ailleurs – ils n'acceptent pas la dimension saturatrice de la combinaison. Cette structure permet, à un moment donné, au locuteur de prendre l'ascendant sur l'allocutaire en termes de rapports de forces. La conflictualité est structurellement inscrite dans son fonctionnement. La norme s'est donc érigée autour de motivations qui ne seraient pas grammaticales, mais « stylistiques », c'est à dire pragmatiques : le SI a quelque chose de pragmatiquement incorrect malgré ses très importants avantages, et la sensibilité à l'un ou l'autre de ces facettes est affaire d'idéologie ou de sensibilité individuelle.

3.3. La cohésion discursive (II) : l'expansion du prédicat

Une autre propriété facultative est que le SI permet d'extrapoler un adverbe de manière ou de jugement de la fin vers le début du prédicat, supprimant la limite finale de celui-ci et permettant donc au locuteur de se lancer dans une exploitation sémantique détaillée et circonstanciée plus prolongée :

(13) For many months it seemed quite intoxicating to simply kiss, clasped in each other's arms, lips to lips, eyes closed, holding our breath for minutes at a time. (D. Lodge, p.240)

Cet exemple est amusant en ce que le procès est tout sauf "simple" dans sa définition, et on serait bien en mal de tenter de déplacer l'adverbe vers la droite. Mais on a dit qu'un adverbe comme *simple* restreint le procès formulé par rapport à l'attente : on va avoir autre chose que ce qui a été sous-entendu, de ce fait il ne faut pas s'étonner que le locuteur commence à s'étendre sur la spécification du procès. Ici, cette expansion permet précisément de justifier que *kiss* puisse être *intoxicating*, il s'agit de contrecarrer le lecteur qui pouvait penser « à moi il en aurait fallu bien davantage pour être dans un état pareil » : le locuteur répond à cette répartie tacite « mais si, un baiser tel que celui que je décris à la suite est bel et bien *intoxicating*, quoi que vous en pensiez ». Donc, l'expansion neutralise l'effet restrictif de *simply* et relève *kiss* au niveau de l'attente antérieure, ce qui conduit à la *résolution du conflit cognitif* (au plan sémantico-logique) et *dialogique* (au plan argumentatif), à l'avantage du locuteur comme on l'a vu. On a ainsi illustré le mécanisme du dialogisme intégré dont on avait évoqué la dimension formelle.

On conclura sur ce point avec le célèbre exemple de *Star Trek, to boldly go where no man has ever been* : l'ouverture à droite permet l'expansion du prédicat, et surtout la place de *boldly* anticipe sur le jugement du procès, forçant l'auditeur à partager par avance le point de vue du présentateur en matière d'évaluation du courage des héros. P. Cotte a également suggéré que la montée à gauche de l'adverbe en thématise le contenu, ce qui revient à diffracter sa portée de l'énoncé sur l'énonciation, et en effet l'intonation du prédicat est inévitablement conditionnée par la modalité aperturale, ce qui ne serait pas le cas si l'adverbe survenait plus loin. Ce fait encore participe de la stratégie saturante puisqu'il oblige quasiment un éventuel lecteur à adopter les modalités prosodiques prescrites par le locuteur.

Conclusion

A bien des égards le SI comporte son défaut tragique. Il commente la procédure de nomination du procès (adverbes à sens modal) ou le filtrage de la validation prédicationnelle (adverbes de fréquence) alors même que la prédication est suspendue par une modalité ou une défaillance d'un énonciateur, d'où un effet de conflit cognitif chez le locuteur. Du côté de l'allocutaire, *to*, opérateur de sélection, annonce très fortement la spécification du procès, or l'adverbe diffère l'énonciation du prédicat promis et même commente les conditions de sa nomination, ce qui revient à « mettre la charrue avant les bœufs ». De surcroît, le degré de cohésion syntaxique entre *to* (sélectionneur) et la base verbale (sélectionnée) est très supérieur à celui liant un sujet à son verbe, puisque le sujet est la source de la relation alors que *to* en figure le canal, au contact de la cible. Le *coût cognitif* d'une disjonction de *to* et du verbe est inévitablement supérieur à celui d'une disjonction du sujet et du verbe en dépit de l'analogie évidente qui rapproche ces combinaisons.

Au plan pragmatique, l'adverbe ainsi positionné sature l'interprétation en la conditionnant (*boldly*) ou en répondant par avance à des questions induites par la cohésion discursive, intégrant l'ensemble du schème dialogique dans l'énonciation : autant de traits cognitifs susceptibles d'irriter le récepteur du message, qui peut se sentir trop guidé, ou mal guidé, ou forcé ; ceci n'enlève rien aux avantages sémantiques considérables de la structure, qui permet au locuteur un filtrage exceptionnellement précoce en syntaxe génétique du projet prédicationnel ou de la nomination et une gestion remarquable du parcours interprétatif anticipé ou projeté.

On a donc une combinatoire qui met dans la balance des forts avantages et de lourds défauts cognitifs (que la norme a encodé en termes essentiellement stylistiques) ainsi qu'un déséquilibre entre les partenaires de l'interlocution. Cette situation de conflit cognitif interne chez le locuteur, puis entre les colocuteurs, s'est cristallisé en un vaste débat opposant les pro et anti-*split infinitive*, débat condamné à demeurer circulaire tant que les causes profondes en sont ignorées, tant que l'on continue à limiter la discussion à la transposition de la grammatographie latine sur la langue anglaise.

BIBLIOGRAPHIE

- ADAMCZEWSKI, H. & DELMAS, C. (1982), *Grammaire Linguistique de l'Anglais*, Colin.
BERNARD, B. (1991), « Existe-t-il un subjonctif en anglais contemporain? » in *Cahiers de recherche*, T.5, BOUSCAREN, J. éd, Ophrys, p.7-21.
BOTTINEAU, D. (2001a), « Son, sens et traduction : de l'insignifiance au réinvestissement grammaticalisé de *i* et *a* en anglais. Etude de quelques marqueurs appartenant au syntaxe nominal et conséquences traductologiques », in BALLARD, M. (éd), *Oralité et traduction*, Artois Presse Université, 43-77.

- BOTTINEAU, D. (2001b), « To entre l'aspect, l'actance et la modalité », de CARVALHO, P., QUAYLE, N., ROSIER, L. & SOUTET, O. (eds), *La psychomécanique aujourd'hui, Actes du 8^e Colloque international de psychomécanique du langage. Seyssel. 1997.*, Champion, 49-84.
- CHUQUET, J. (1986), « TO et l'infinitif », in *Cahiers de recherche en grammaire anglaise*, numéro spécial, Ophrys, Gap.
- COTTE, P. (1982a), « Autour de TO », in *Travaux du CIEREC*, XXXV, Université de Saint-Etienne, p.57-80.
- COTTE, P. (1982b), « TO, opérateur de dévirtualisation en anglais », *Modèles Linguistiques*, IV,2, Presses Universitaires de Lille, p.135-149.
- COTTE, P. (1983), « Forme et fonctionnement en grammaire anglaise » in *Travaux XXXIX*, CIEREC, Saint-Etienne, 7-32.
- COTTE, P. (1992), « Réflexions sur la linéarité » *Travaux LXXVI*, CIEREC, Saint-Etienne, 53-76.
- COTTE, P. (1996), *L'explication grammaticale de textes anglais*, P.U.F.
- COTTE, P. (1997), *Grammaire linguistique*, Didier-Erudition.
- CURME, G.O. (1931), *Syntax*, Heath, Boston.
- DUFFLEY, P. (1992), *The English Infinitive*, Longman.
- FOWLER, H.G. (1965), *A Dictionary of Modern English Usage*, OUP.
- FREI, H. ([1929] 1982), *La grammaire des fautes*, Slatkine.
- GUILLAUME, G. ([1945-1946] 1987), *Leçons de linguistique, vol. 7*, Les Presses de l'université Laval, Québec; Presses Universitaires de Lille.
- HIRTLE, W.H. (1975a), *Time, Aspect and the Verb*, Les Presses de l'université Laval, Québec.
- JESPERSEN, O. (1909-1949), *A Modern English Grammar*, 7 vols, Einar Munksgaard, Copenhagen.
- JOLY, A. & O'KELLY, D. (1990), *Grammaire systématique de l'anglais*, Nathan, Paris.
- JOOS, M. (1964), *The English Verb*, The University of Wisconsin Press.
- KRUISINGA, E. ([1911] 1931), *A Handbook of Present-Day English, II: English Accidence and Syntax*, 1, P. Noordhoff, Groningen.
- PAILLARD, M. (1984), « La question du subjonctif en français et en anglais contemporains » in *Cahiers Charles V*, n^o 6, *Linguistique comparée et traduction: le statut modal de l'énoncé*, Paris VII.
- POUTSMA, H. (1926-1929), *A Grammar of Late Modern English*, Groningen.
- QUIRK, R., GREENBAUM, S., LEECH, G. & SVARTVIK, J. (1985), *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Longman, London.
- ROBERT, S. (1999), « Grammaire fractale et sémantique transcatégorielle : entre syntaxe et lexique », *Langages* 136, *Sémantique lexicale et grammaticale*, 106-123.
- SWEET, H. (1891), *A New English Grammar*, The Clarendon Press, Oxford.
- TELLIER, A.R. (1971), *Grammaire anglaise*, SEDES.
- TESNIERE, L. (1959), *Elements de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.
- TIMOC-BARDY, R. (2002), « De la chronogenèse en roumain », LOWE, R. (ed), *Le système des parties du discours, Sémantique et syntaxe, Actes du IX^e colloque de l'Association Internationale de Psychomécanique du Langage*, Université Laval, 15-17 août 2000, Les Presses de l'Université Laval, Québec, 396-407.
- VISSER, F. Th. (1963-1973), *An Historical Syntax of the English Language*, E. J. Brill, Leiden.
- ZANDVOORT, R.W. (1945), *A Handbook of English Grammar*, J.B. Wolters, Groningen.